

MONTER UNE OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

C0200

ENJEUX

Les opérations de renouvellement urbain, dont les programmes NPNRU, concentrent des enjeux patrimoniaux, urbains et sociétaux impliquant des méthodes spécifiques et transversales selon les échelles d'intervention, du simple groupe d'immeubles au quartier.

Il s'agit, en premier lieu, de comprendre le cadre réglementaire et juridique du renouvellement urbain. Au-delà, et hors ANRU aussi, la mise en œuvre d'un projet repose sur une démarche multi-intervenants dense et concertée, pour aboutir à une programmation stratégique partagée et des montages et suivis d'opérations diversifiées, sur le temps long de la requalification des quartiers d'habitat social.

PUBLIC

Monteur ou chargé d'opération voire chargé d'opération NPNRU. Responsable du service technique ou des investissements ainsi que ses adjoints techniques ou administratifs. Directeur de territoire ou Directeur d'agence / de proximité.

OBJECTIFS

- › définir le contexte d'intervention et les ambitions du NPNRU
- › identifier les différents intervenants, leurs rôles et leurs responsabilités
- › programmer et concevoir un projet financier
- › adapter et financer le montage d'opération au contexte spécifique du NPNRU.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de documents et d'exemples très concrets.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gérard LE BIHAN, Consultant en maîtrise d'ouvrage architecte-urbaniste et programmiste.

DATES CLASSE VIRTUELLE

3 et 4 avril 2025
22 et 23 septembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Le cadre réglementaire et juridique du renouvellement urbain**
 - › le cadre de la politique de la Ville et la mission de l'ANRU
 - › le rôle du porteur de projet et les partenaires
 - › les incontournables du projet de renouvellement urbain
- **La programmation du projet de renouvellement urbain (phase protocolaire)**
 - › les études de diagnostic, les vocations patrimoniales, le marché
 - › la hiérarchie patrimoniale, du groupe à l'immeuble (PSP, CUS...)
 - › la programmation de l'habitat (relogement, démolition, reconstitution, diversification...)
 - › la résidentialisation et les questions foncières et de gestion
- **De la programmation à la conception du projet de renouvellement urbain (phase conventionnelle)**
 - › la place de l'habitat dans le projet
 - › l'organisation interne de la maîtrise d'ouvrage et du patrimoine
 - › la stratégie opérationnelle
- **Le montage des opérations**
 - › les grands enjeux, les différentes phases, les attendus, les aspects budgétaires pour les :
 - opérations de démolition
 - opérations de résidentialisation
 - opérations de réhabilitation
 - opérations de requalification lourde
 - opérations de densification / construction
 - opérations mixtes
 - › la mise à jour des études dans la durée (évolution de la réglementation, des coûts de la construction, des financements...).

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr